

Les soldes d'été reportés d'une semaine !



© 2021 Les Echos Publishing

Normalement, les prochains soldes d'été auraient dû commencer le mercredi 23 juin pour se terminer le mardi 20 juillet 2021. Les magasins ayant été contraints de fermer leurs portes pendant plusieurs semaines en raison de la crise sanitaire, les pouvoirs publics ont décidé, à la demande de certains commerçants, de reporter le début des opérations d'une semaine. Ce report étant destiné à laisser un peu plus de temps aux commerçants pour vendre leurs produits au prix fort.

Ainsi, cette année, les soldes d'été se dérouleront du mercredi 30 juin au mardi 27 juillet 2021.

À noter : reste à savoir si ce report d'une semaine concernera également les quatre départements métropolitains (Alpes-Maritimes, Pyrénées-Orientales, Corse-du-Sud et Haute-Corse) et les départements et territoires d'outre-mer, qui font l'objet de dates dérogatoires pour les soldes, ou si, au contraire, les dates des soldes dans ces départements seront alignées sur celles applicables dans le reste de la métropole (donc du 23 juin au 27 juillet). Rappelons que l'été dernier, lors du report des soldes d'été, c'est cette deuxième solution qui avait été retenue. En revanche, les dates spécifiques aux départements et collectivités d'outre-mer étaient restées inchangées.

Les dates des soldes d'été seront officiellement données par

le biais d'un arrêté ministériel à paraître. À suivre...

[Ministère chargé des Petites et moyennes entreprises,
Communiqué de presse du 27 mai 2021](#)

© 2021 Les Echos Publishing